

N° FIN/2010/63

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du
JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	3 décembre 2010	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage :	3 décembre 2010	En exercice: 26
		Présents : 25
		Votants : 26

Séance du 10 décembre 2010

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix décembre deux mille dix à dix huit heures trente, à la mairie de Bussy-en-Othe, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAIN, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT (suppléant Madame Manuelle MOINE), Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Jean-François RAVSELJ (pouvoir à Monsieur Michel THIAVILLE) Madame Manuelle MOINE (suppléée)

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Décision modificative N° 1-BUDGET GENERAL
(n° FIN/2010/63)

N° FIN/2010/63

Conseil communautaire du
10 décembre 2010

OBJET : Décision modificative N° 1-BUDGET GENERAL

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster les crédits tant en dépenses qu'en recettes par des ouvertures et des virements de crédits.

VU l'avis favorable du Bureau.

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,



APPROUVE l'inscription dans le budget des crédits suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitre 023 – virement section d'investissement	3 200 €
Chapitre 014 – Atténuation de produits	900 €
Article 739112 – dotation de solidarité	900 €
Chapitre 66 – charges financières	2 200 €
Article 66111 – intérêts	2 200 €
TOTAL GENERAL DEPENSES DM	6 300 €

Recettes

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses :	35 000 €
Article 70612 – redevance spéciale OM	35 000 €
TOTAL GENERAL RECETTES DM	35 000 €

INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitre 16 – emprunts	3 200 €
Article 1641 – emprunts en euros	3 200 €
TOTAL GENERAL DEPENSES DM	3 200 €

Recettes

Chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement	3 200 €
TOTAL GENERAL RECETTES DM	3 200 €

La décision modificative n°1 se présente tant en recettes qu'en dépenses de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	6 300	35 000
INVESTISSEMENT	3 200	3 200

Pour copie conforme,

Le Président,
Nicolas SORET



date de réception
par la Préfecture :

date de publication :